



Livret de la consultation Citoyenne

13 octobre – 13 novembre 2020

Plan climat Air Energie Territorial du Bessin objectif 2030



Donnez votre avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial du Bessin

Sur : <http://www.scotbessin.fr>

rubrique / consultation citoyenne PCAET du Bessin

Dossier papier également disponible aux sièges de :

Bayeux Intercom – 4 place Gauquelin Despalières – 14400 – Bayeux – Lundi au vendredi – 8h30 à 12h – 14h à 17h00

Seules Terre et Mer – 10 place Paillaud – 14480 Creully sur Seules – Lundi au vendredi – 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00

Isigny – Omaha Intercom - 1336, route de Balleroy 14330 LE MOLAY-LITTRY- lundi au vendredi – 9h00 à 13h00

Habitants, associations, entrepreneurs, agriculteurs, commerçants,
artisans, élus...

Donnez votre avis !

Du 13 octobre au 13 novembre 2020

sur

<http://www.scotbessin.fr>

Rubrique / consultation citoyenne PCAET Bessin

A votre disposition :

- 1- Affiche de la consultation citoyenne
- 2- Encadré de publicité de la consultation citoyenne pour la presse locale
- 3- Livret de la consultation citoyenne (Synthèse du PCAET)
- 4- Exemple complet du projet de PCAET arrêté le 19 décembre 2019 et modifié selon les avis des autorités compétentes
- 5- Courrier et Avis de la Mission Régionale d’Autorité Environnementale (MRAe) de Normandie
- 6- Courrier de réponse de Bessin Urbanisme à la MRAe
- 7- Mémoire en réponse de Bessin Urbanisme vis-à-vis de l’Avis de la MRAe
- 8- Avis du préfet de la région Normandie et annexes
- 9- Courrier de réponse de Bessin Urbanisme à l’Avis du préfet de la région Normandie
- 10- Avis du président de la région Normandie et annexes
- 11- Courrier de réponse de Bessin Urbanisme à l’avis du président de la région Normandie
- 12- Délibérations et courriers
 - Délibération suite au transfert de compétence du PCAET des trois EPCI du Bessin vers Bessin Urbanisme
 - Courrier de lancement du PCAET
 - Annexe au courrier précisant les modalités d’élaboration et de concertation du PCAET du Bessin
 - Délibération d’arrêt du projet de PCAET du Bessin du 19 décembre 2019

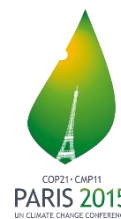
« Agir ensemble pour mieux vivre et développer le Bessin dans un environnement préservé »

Bessin urbanisme élabore la stratégie de développement durable du territoire du Bessin à travers le Plan Climat Air Energie Territorial du Bessin – objectif 2030

Il vise à :

- ✓ Réduire les consommations d'énergie
- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Augmenter la production d'énergies renouvelables
- ✓ Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- ✓ Améliorer la qualité de l'air

C'est quoi un PCAET ?



Les 3 communautés de communes du Bessin se sont engagées ensemble dans la réalisation d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). L'élaboration du Plan et sa mise en œuvre ont été confiée à Bessin Urbanisme

C'est une véritable opportunité d'élaborer un **projet de territoire avec l'ensemble des acteurs volontaires : communes, associations, entreprises, agriculteurs, citoyens...**

Le maître-mot est « **penser global mais agir local** » : les actions qui vont être engagées sur le territoire vont servir les objectifs que se sont fixés la France et l'Europe lors des Accords de Paris de la COP 21 en 2015.

LE PCAET, élaboré pour 6 ans, se compose de :

Diagnostic

Stratégie +
objectifs

Plan d'actions

Diagnostic du territoire du Bessin

Climat

GES : - 7.1 % entre 2004 et 2014

1^{er} secteur émetteur : agriculture (49% des émissions de GES dont 93% hors combustion – CH4)

Mais l'agriculture = 80 % du stock de carbone

Air

Territoire faiblement émetteur à l'échelle régionale

Bon état de la qualité de l'air à l'échelle du territoire du Bessin

Enjeu : Réduction des émissions d'oxyde d'azote et de particules fines pouvant avoir un impact sanitaire sur la population dans les zones sensibles identifiées

Enjeu : Amplification de la dynamique de réduction des émissions de l'ammoniac (2752 tonnes), par la mise en œuvres de pratiques d'élevage et culturales limitant ce type d'émission

Energie

Secteurs les plus émetteurs : Résidentiel (35 %) - Transport routier (27 %)

Réduction de la consommation énergétique : - 5.7 % depuis 2008

Enjeu : réduction de la forte dépendance du territoire du Bessin aux énergies fossiles

Production d'énergie renouvelable : x 2 entre 2005 et 2014

Bois énergie (86 %) – Eolien (12%) – Autre (2%)

Stratégie et objectifs fixés

« La stratégie territoriale menée dans le cadre du PCAET se fixe d'atteindre « dans la mesure du possible » les objectifs de la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) »

« Le Bessin s'appuiera en priorité sur la « sobriété énergétique » pour s'engager dans la transition énergétique »

Objectifs à atteindre à l'horizon 2030 :

- Réduire de 29 % la consommation énergétique du Bessin à l'horizon 2030
- Réduire de 36 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030
- Augmenter de 27 % la part des énergies renouvelable dans la consommation énergétique finale

Le plan d'actions

Le plan climat comprend au total 94 actions* « toutes prioritaires »

Parmi ces actions on dénombre :

15 actions à victoire « rapide »

15 actions « importantes et structurantes »

15 actions à "victoires rapides" - PCAET du BESSIN

| |
|---|
| 3 - Engager au minimum 1 établissement scolaire par EPCI du Bessin dans la démarche « WATTI à l'école » |
| 11 - Confier à REZO POUCE le déploiement d'un service d'autostop organisé entre voisins à l'échelle du Bessin |
| 17 - Adhérer à l'Espace Info Energie du Calvados (Biomasse-Normandie) pour accompagner de manière efficace, neutre et gratuite les propriétaires / propriétaires bailleurs du Bessin dans leurs projets de rénovation énergétique |
| 25 - Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial sur le Bessin |
| 28 - Réaliser des bilans carbone sur au moins 40 exploitations agricoles du Bessin supplémentaires à l'horizon 2030 |
| 34 - Accompagner individuellement les TPE / PME du Bessin pour les aider à optimiser les flux énergie, matières, déchets et eau de leurs établissements |
| 44 - Adhérer à Normandie Energies – la filière du mix énergétique Normand |
| 45 - Adhérer au cadastre solaire du SDEC « Soleil 14 » |
| 57 - Créer une commission « Transition énergétique et adaptation au changement climatique » dans chacune des collectivités territoriales du Bessin |
| 58 - Transférer la compétence de la mise en œuvre du PCAET du Bessin à Bessin Urbanisme |
| 61 - Elaborer et faire appliquer une charte « éco-exemplarité au travail » dans chaque collectivité territoriale du Bessin |
| 68 - Intégrer le réseau RAN-COPER pour une meilleure intégration de clause intégrant le développement durable et la transition énergétique dans les marchés publics locaux |
| 70 - Créer un groupe de travail transversal pour réinterroger les documents de planification au regard du PCAET du Bessin |
| 76 - Intégrer la démarche régionale "Notre Littoral pour demain" |
| 85 - Créer une unité GEMAPI du Bessin portée par Bessin Urbanisme |

15 actions importantes et structurantes - PCAET du BESSIN

| |
|---|
| 4 - Mettre en œuvre un service public local de « Navettes communales » dans chaque pôle secondaire du Bessin |
| 6 - Encourager la création d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes à l'échelle du Bessin |
| 18 - Mettre en place une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat dans chaque EPCI du Bessin |
| 19 - Elaborer un Programme Local de l'Habitat dans chaque EPCI du Bessin |
| 32 - Proposer un service de bus à haut niveau de service "zero carbone" vers les plages du "D-Day" en 2024 (80 ème anniversaire du débarquement) |
| 33 - Engager un hébergement touristique dans la démarche de certification « Ecolabel Européen Hébergement Touristique » dans chaque EPCI du Bessin |
| 42 - Créer une plateforme de valorisation des déchets des travaux publics dans le Bessin |
| 43 - Mettre en place un Schéma Directeur de l'Energie à l'échelle du Bessin |
| 46 - Mettre en place une centrale solaire au sol sur l'ancien centre de traitement des déchets baux (SEA) d'Esquay sur Seulles |
| 52 - Structurer une filière locale du bois énergie à l'échelle du Bessin |
| 53 - Etendre et interconnecter les réseaux de chaleur urbains de la ville de Bayeux et INOLYA |
| 55 - Créer des parcs éoliens supplémentaires à l'échelle du Bessin (48 MW) et promouvoir le petit éolien |
| 56 - Mettre en place une unité de production d'hydroélectricité sur le moulin de Creully sur Seulles |
| 65 - Rénover le patrimoine bâti érigé des collectivités territoriales du Bessin à l'horizon 2050 |
| 73 - Soutenir les initiatives du Bessin en faveur de coopération décentralisée en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique |

*La liste des 94 actions est disponible dans le cahier n°0 – synthèse du PCAET et sous forme de tableau annexé au cahier n°3 – Plan d'action du PCAET du Bessin.

Le détail des 94 actions est disponible dans le cahier n°3 - Plan d'actions du PCAET du Bessin